

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

académie  
Dijon

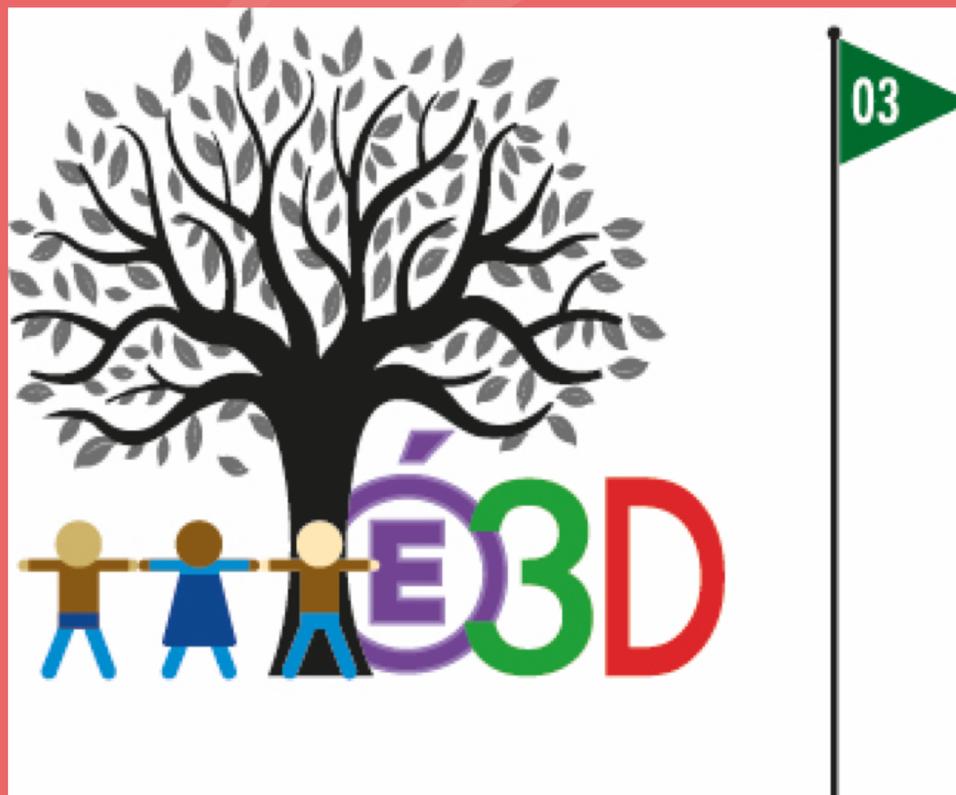


RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

# LABELLISATION E3D

École (ou Établissement) en Démarche de  
Développement Durable





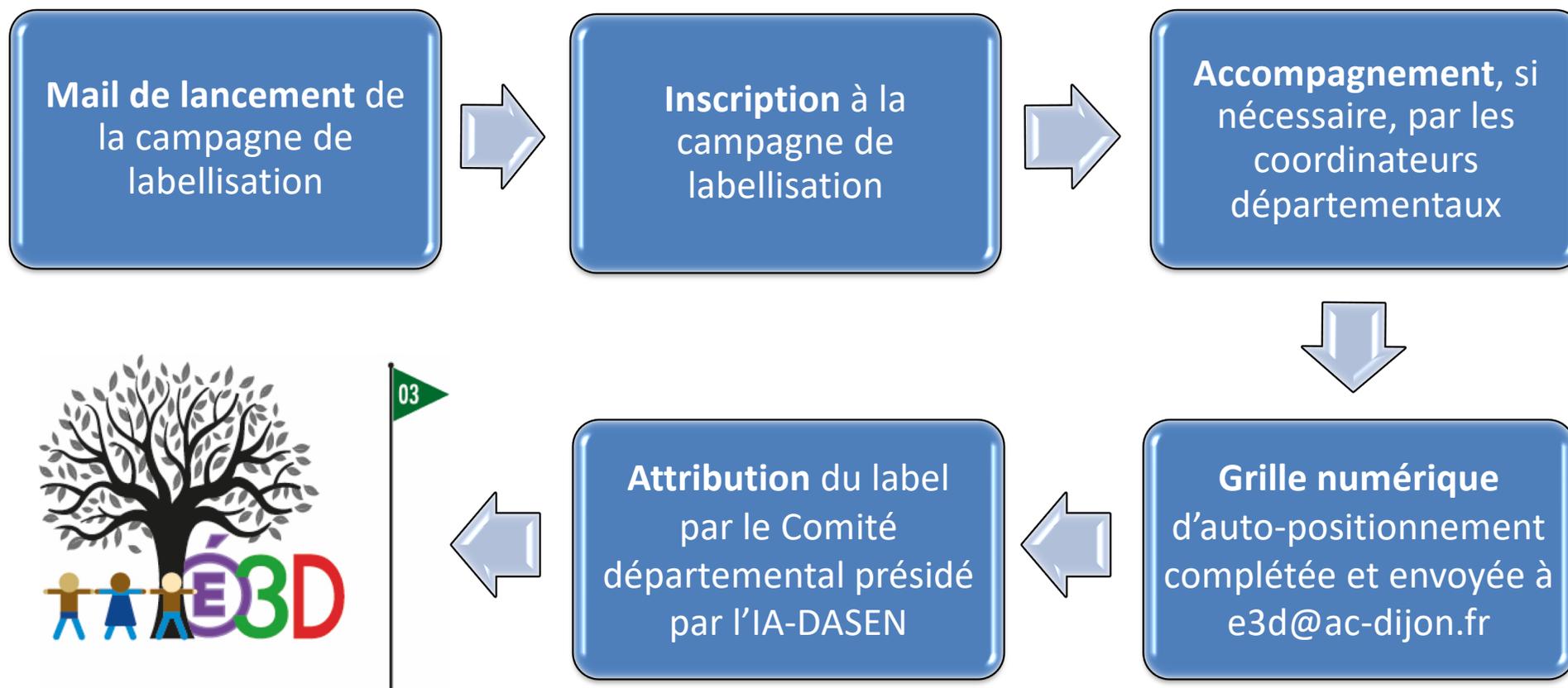
## Une démarche simple : Les principes

- ❑ La demande de labellisation est une démarche volontaire de l'école qui fédère les équipes éducatives, les élèves, les parents, les collectivités territoriales et les associations.
- ❑ Le label est acquis **pour 5 ans**. L'école peut utiliser le logo sur ses différents documents.
- ❑ Chaque année, l'école peut être candidate au niveau supérieur du label.
- ❑ Une école peut **obtenir directement les niveaux 2 ou 3 sans passer obligatoirement par le niveau 1**.

Ces 4 principes sont valables également pour les collèges et les lycées.

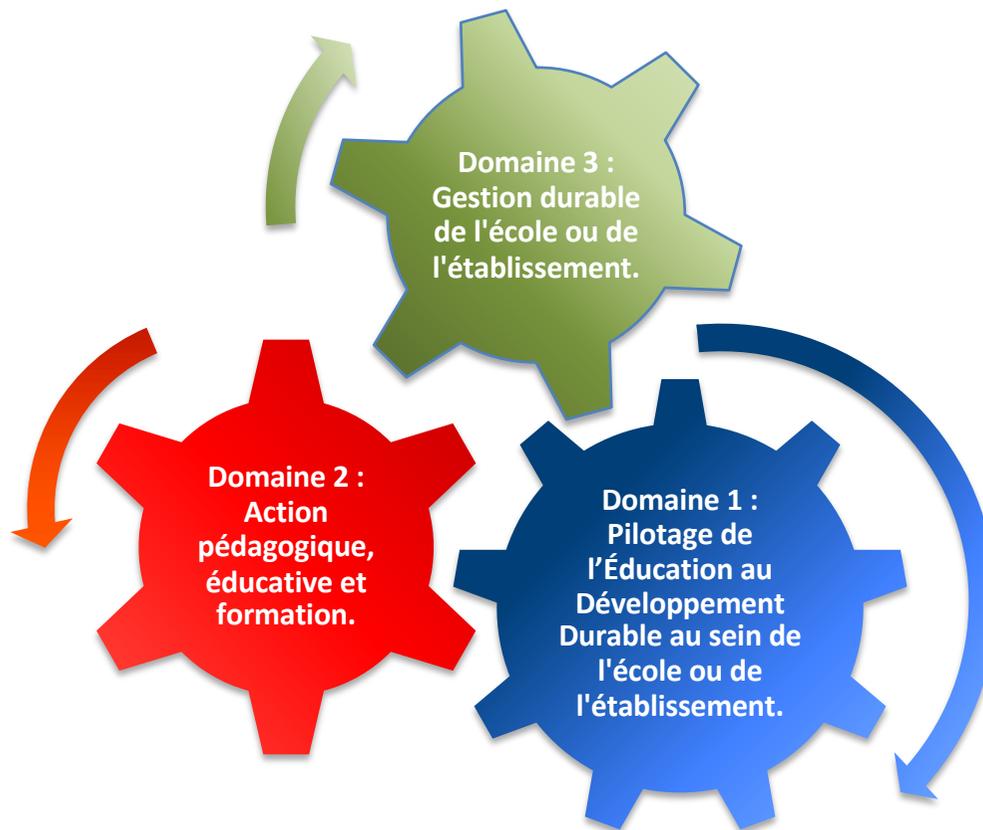


# Une démarche simple : Les étapes



# Une grille d'auto-positionnement

- 24 items répartis en 3 domaines



Domaine 1 : Pilotage de l'Éducation au Développement Durable (E3D) au sein de l'école	
6. Le projet Développement Durable est inscrit dans le projet d'école.	
1. Un comité de pilotage représentant tous les acteurs de l'école (enseignants, élèves, parents d'élèves et personnes ressources E3D, collectivités ou autres...) s'implique et en cohérence les actions E3D.	
2. La démarche E3D de l'école est élaborée en concertation avec des instances existantes, comme le Conseil école-collège ou le conseil d'école. Elle permet de garantir pour tous les élèves une E3D.	
3. Le projet d'école présente un axe ou un volet « développement durable » mettant en œuvre les 4 piliers (environnemental, économique, social et culturel) ainsi que le principe d'action « agir localement, penser globalement ».	
4. Le comité de pilotage E3D veille à ce que la démarche et les actions E3D entreprises dans l'école soient en cohérence avec les priorités du territoire à l'échelle locale, départementale ou régionale. Le cas échéant, la démarche « E3D » s'intègre dans les projets éducatifs territoriaux (PIEDT).	
5. Les élèves sont représentés au sein d'une instance (conseils d'élèves, conseil municipal jeunes, coopératives scolaires...) et sont force de proposition dans le domaine du développement durable.	
6. Le directeur met à l'ordre du jour d'un conseil d'école la politique de l'école dans le domaine du développement durable au moins une fois dans l'année.	
7. Des partenariats spécifiques, avec des associations, des collectivités locales, des services de l'État, des entreprises ou des chercheurs... sont formalisés au sein de l'école.	
8. La communauté scolaire et les partenaires sont informés de l'avancée des projets : communication interne et externe (journal, site internet, participation à des événements...). Les projets et actions E3D sont partagés avec d'autres acteurs (dont les autorités académiques) et valorisés. Les outils numériques sont un support majeur de cette entreprise de communication.	
Domaine 2 : Action pédagogique, éducative et formation.	
9. L'éducation au Développement Durable est mise en œuvre dans un enseignement pluridisciplinaire, dans les dispositifs d'aide et d'accompagnement des élèves. Les démarches pédagogiques retenues permettent d'aborder les 4 piliers du développement durable (environnemental, économique, social et culturel) sur l'ensemble de ces disciplines ou dispositifs.	
10. Une fois dans l'année, des classes de l'établissement sont impliquées dans une approche cross-classes de découverte, sorties scolaires, actions éducatives etc) d'une problématique relative au développement durable nécessitant l'intervention de plusieurs enseignants et de partenaires.	
11. Des professeurs ont suivi des formations à l'E3D (à discipline ou transversale) ou des actions d'information coordonnées par des partenaires accueils des lycées, des lycées seniors.	
12. Une formation intercatégorielle des personnels (animateurs, ATSEM, intervenants...) sur les principes de l'E3D a eu lieu ou est programmée. Des animations, des formations internes sont proposées aux différentes catégories de personnels.	
13. L'équipe pédagogique favorise l'éducation à la citoyenneté (« Avoir un comportement responsable » ; « Faire preuve d'initiative... ») dans le cadre des actions E3D ou d'autres actions conduites dans l'école. Le règlement intérieur fait explicitement référence à la démarche E3D ou s'articule avec elle.	
14. Des actions pédagogiques sont conduites en partenariat avec des structures économiques, culturelles ou environnementales et /ou avec les collectivités territoriales et aboutissent à des productions d'élèves. Des actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale sont conduites dans le cadre de partenariats européens et /ou de partenariats Nord / Sud (jumelage, échanges...).	
15. Les projets ou activités mises en place dans l'école (classes de découverte, sorties scolaires, actions éducatives, etc.) mobilisent la démarche E3D. Les éducations transversales (éducation à la santé, éducation à la responsabilité, à la prévention des risques, éducation au développement et à la solidarité internationale, éducation aux médias ou encore l'éducation artistique et culturelle) sont fédérées par la démarche E3D ou s'articulent avec elle.	
16. L'école définit un espace ou un lieu dédié à la conservation de la mémoire de l'E3D, des ressources identifiées dans le territoire de la culture « développement durable » sous la forme de son choix (numérique, site internet, bibliothèque, ENT, affichage...).	
Domaine 3 : Gestion durable de l'école.	
17. La politique de gestion durable de l'école s'inscrit également dans un projet pédagogique partagé par l'ensemble de la communauté éducative.	
18. La gestion et la maintenance de l'école impliquent un rapprochement avec les collectivités territoriales et les organismes compétents et amènent l'école à intégrer les relations existant entre les réalités sociales, économiques et environnementales locales.	
19. Les responsables de la restauration scolaire mettent en place régulièrement des actions allant dans le sens de circuits courts, ou d'unocalisation (issue de l'agriculture biologique et / ou du commerce équitable).	
20. La communauté éducative et les agents techniques de l'école s'impliquent au quotidien dans la gestion durable de l'établissement : utilisation de produits respectueux de l'environnement, tri des déchets...	
21. Une programmation de la gestion durable de l'énergie et une politique de gestion des déchets sont mis en place dans l'école ; cela implique la recherche d'économie et un tri sélectif des déchets.	
22. Les aménagements intérieurs et extérieurs de l'école s'inscrivent dans le territoire local, favorisent la biodiversité et le bien-être de la communauté scolaire.	
23. Des actions favorisant la mobilité des acteurs au moindre coût carbone sont mises en place (pédibus, co-voiturage, déplacement à bicyclette, etc.).	
24. L'école est engagée dans une démarche d'amélioration continue de sa politique environnementale (démarche qualité).	

# Trois niveaux de labellisation

## Niveau 1

Engagement dans la démarche

6 items sur 24  
répartition équilibrée



01

- La démarche E3D est présentée au conseil d'école ou d'administration pour être inscrite dans le projet de la structure scolaire ;
- Le projet à l'origine de la démarche prend explicitement en compte les relations entre l'environnement, la société, l'économie, la culture voire d'autres dimensions propres au développement durable ;
- Le choix du ou des différents partenaires territoriaux est réalisé en fonction de critères adaptés aux besoins de l'école ou de l'établissement. Le dialogue avec le ou les partenaires est engagé.

## Niveau 2

Approfondissement

12 items sur 24  
répartition équilibrée



02

- Formation progressive des personnels enseignants et d'encadrement de l'école ou de l'établissement au développement durable ;
- Coordination interne de l'ensemble des activités ayant trait au développement durable (enseignements, projets disciplinaires et co-disciplinaires, gestion éco-responsable de l'établissement) ;
- Émergence d'une culture commune avec les partenaires qui se traduit dans le fonctionnement et les réalisations attachées au projet ;
- Premières actions de valorisation et de communication.

## Niveau 3

Déploiement

18 items sur 24  
répartition équilibrée

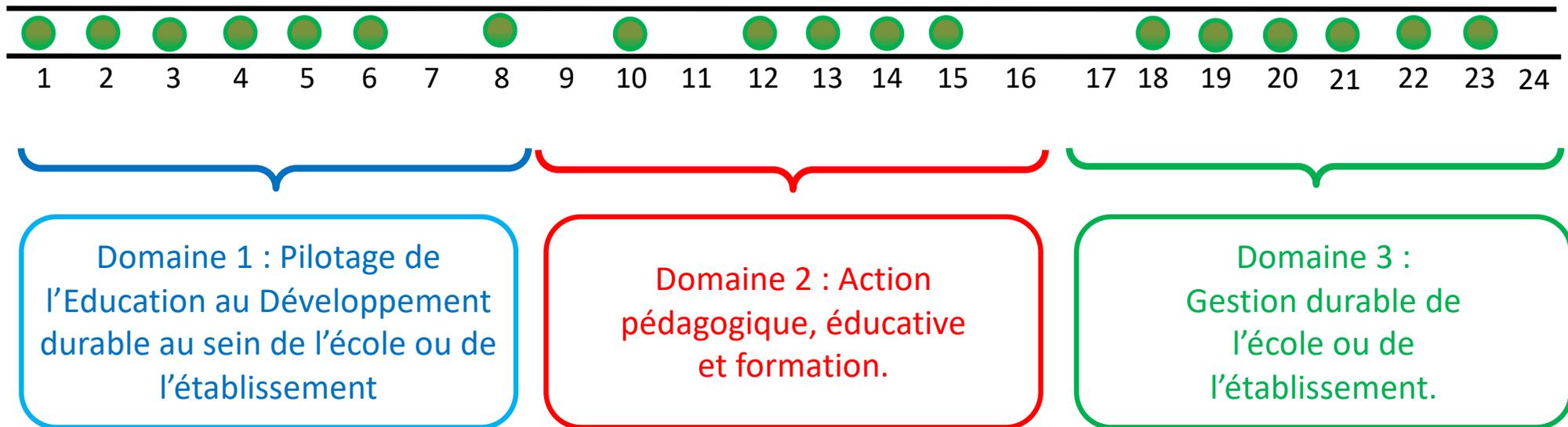
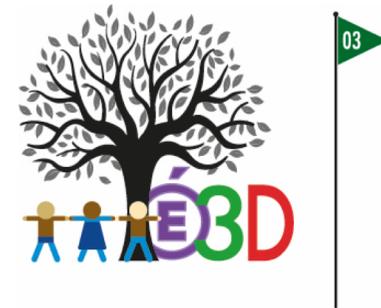


03

- Modification globale du fonctionnement de l'école ou de l'établissement qui permet d'établir clairement la contribution de l'école ou de l'établissement à "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs" ;
- Montage d'actions remarquables et transférables vers d'autres acteurs ;
- Développement d'une éthique du développement durable propre à la structure impliquée sous la forme, par exemple, de l'adhésion à une charte ;
- La stratégie de pérennisation est clairement annoncée.

# Evaluation labellisation

- Niveau 1 : 6 items minimum avec équilibre
- Niveau 2 : 12 items minimum avec équilibre
- Niveau 3 : 18 items minimum avec équilibre



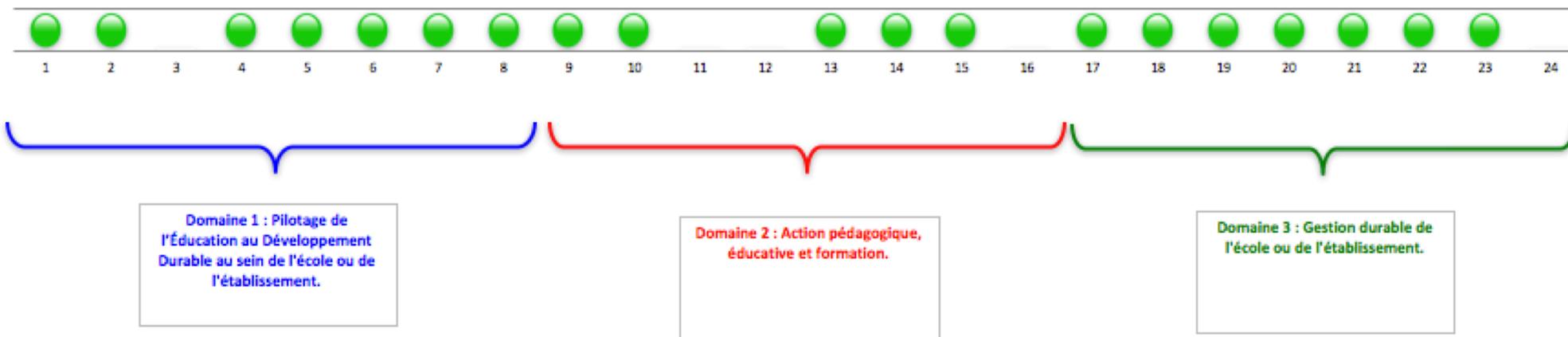
## Exemple d'une école : niveau 2

### Peut postuler pour le niveau 3

- 19 items validés
- Participation au Label Eco-École
- Mauvais équilibre entre les 3 domaines
- EDD inscrit au projet d'établissement
- Existence d'un comité de pilotage « Éco-École » EDD comprenant enseignants et élèves

- Projet lié aux économies d'énergie ( Visite d'une chaufferie avec les élèves, participation des élèves au diagnostic de l'école et sensibilisation aux économies d'énergie )
- Partenariat avec la ville d'Auxerre
- Projet d'un jardin solidaire
- Bonne Communication : plusieurs articles dans la presse.
- Actuellement ce n'est pas un projet global mais centré sur un aspect du développement durable . **Il manque le pilier environnement => donc niv 2 retenu par le comité départemental.**

### Rappel des items validés



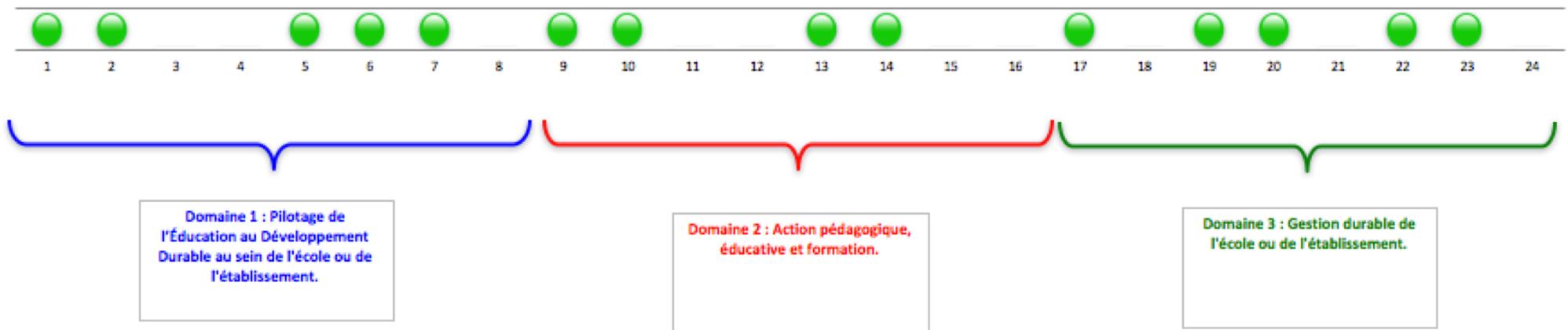
## Exemple d'un collège : niveau 2

### Peut postuler pour le niveau 2

- 14 items validés
- Bon équilibre entre les 3 domaines
- EDD inscrit au projet d'établissement
- Existence d'un comité de pilotage EDD

- Présence d'éco-délégués élus
- Intervention d'un partenaire sur les énergies renouvelables
- Travail sur le gaspillage + tri des déchets alimentaires
- Tri et recyclage (Papier, Cartouches, fournitures scolaires)
- SEGPA : Jardin pédagogique et composteur
- Hôtel à insectes et nichoirs
- Travail sur DD dans le cadre du jumelage (Fr - D)
- Partenariat avec la Ville d'Avallon – LPO – JUNIUM
- Projet « Horizon » - programme commun aux écoles primaires, collèges et lycée d'Avallon de sensibilisation des élèves à l'environnement, aux métiers, santé....

### Rappel des items validés



# Ressources en Côte d'Or

## ☐ Contacts

- L'IEEN de la circonscription – Le chef d'établissement
- L'IA IPR - co-référent EDD en charge de la Côte d'Or, **Paul GERMAIN**,  
[paul.germain@ac-dijon.fr](mailto:paul.germain@ac-dijon.fr)
- L'IEEN 1<sup>e</sup> degré chargée de la mission départementale sciences et technologie, **Céline NOTEBAERT**,  
[celine.notebaert@ac-dijon.fr](mailto:celine.notebaert@ac-dijon.fr)
- Le maître ressource du CDRS (centre de ressources en sciences) de Côte d'Or, **Agnès GOLAY**,  
[sciences.21@ac-dijon.fr](mailto:sciences.21@ac-dijon.fr)
- Le correspondant départemental - Côte d'Or - Lycée du Castel Dijon, **Jacques BOURDENS**,  
[jacques.bourdens@ac-dijon.fr](mailto:jacques.bourdens@ac-dijon.fr)

## ☐ Ressources institutionnelles

Site académique E3D - Académie de Dijon

<http://developpementdurable.ac-dijon.fr/spip.php?article1112>

Site du CDRS 21

<http://sciences21.ac-dijon.fr/spip.php?rubrique15&lang=fr>

Labellisation E3D sur Eduscol

<http://eduscol.education.fr/cid78075/labellisation-e3d.html> - lien0

Référentiel de mise en œuvre et de labellisation : Bo n 31 du 29 août 2013

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=73193](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73193)

Site national du pôle de compétences E3D ( Canopé - Académie d'Amiens )

<http://crdp.ac-amiens.fr/edd/index.php/actions-pedagogie/etablissements-en-action>

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**



**RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**

**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**